

vières, en remplacement de feu M. Etienne RENVOYZE: et en effet, le prospectus annonce que la publication ne durera que trois mois, ou tout au plus quatre. Cela étant, il semble être à regretter que cette publication n'ait pas été commencée deux mois plutôt; car elle devait sûrement être plus utile avant l'élection, qu'elle ne pourra l'être après: avant, elle pouvait contribuer puissamment à éclairer les esprits, et à diriger les électeurs dans le choix qu'ils avaient à faire; après, il faudra qu'elle se borne à d'insignifiantes congratulations, ou à d'inutiles condoléances. Cela n'est vrai pourtant que d'après le but ostensible, l'occasion apparente de la publication de l'Argus; car sous le rapport de la littérature et de la politique générale, la publication d'une feuille périodique peut avoir en tout tems son agrément et son utilité.

---

## ERRATUM.

*Monsieur Bibaud,*

JE dois relever quelques erreurs qui se sont glissées dans l'écrit intitulé *Extraits des manuscrits d'un Canadien*, dans le N<sup>o</sup>. 3 de la *Bibliothèque Canadienne*, pour le mois d'Août, p. 95, mil huit cent vingt-six, et donner quelques explications pour prévenir des méprises.

D'abord 1<sup>o</sup>. Mr. BOURGLAMARQUE, quoiqu'on lui ait donné dans la colonie le nom de général, n'avait quand il est arrivé en Canada, que le titre de colonel, et ensuite celui de brigadier.—Pourtant en lui donnant celui de général, on n'a fait que parler d'après les anciens Canadiens, qui l'appellaient ainsi. Il eut en effet bientôt après, le titre de général, et le portait à la Guadeloupe, où, comme on l'a observé, il était gouverneur, et où il est mort.

2<sup>o</sup>. Dans les extraits, il est nommé *Bourglamarque*. Dans les mémoires de Mr. DE LEVIS, que j'ai vus en manuscrit, il est nommé *Bourlamaque*, et dans l'histoire des Antilles, *Bourlamarque*.—J'avais été porté à croire que c'était plutôt *Bourglamarque*, comme je l'ai écrit; mais je me soumettrais volontiers à l'usage, s'il était bien constaté.

3<sup>o</sup>. Dans les extraits, on parle de Mr. l'Abbé de Beauvais comme ayant été nommé à l'Evêché de Sens; c'est une faute d'impression, qui ne se trouve pas dans le manuscrit qui a été envoyé pour être imprimé dans la *Bibliothèque Canadienne*; c'est à l'Evêché de Senes que l'abbé de Beauvais avait été nommé.

Ce dernier article méritait d'autant plus d'être remarqué, qu'on aurait peut-être pu attribuer à l'auteur une erreur grossière sur un fait qu'il devait connaître, puisqu'il l'invoquait.